

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco. (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces. 25 Cent. la ligne
Réclames. 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40 à Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 25 Juillet 1876.

ACTES OFFICIELS.

Par Ordonnance Souveraine du 15 de ce mois, M. Marie-Etienne-Alexandre Duplessis de Pouzilhac, ancien magistrat, a été nommé Vice-Président du Tribunal Supérieur, en remplacement de M. Jean-François Bérenger, décedé.

Le Prince, par Ordonnance du même jour, a nommé M. Jacques Barbat, commissaire de Police au quartier de la Condamine et à la gare de Monaco, en remplacement de M. Louis Honoré-Janvier Vial, démissionnaire.

NOUVELLES LOCALES.

Une des surprises de l'étranger arrivant à Monaco est de trouver nos rues, nos places publiques, nos boulevards entretenus avec un soin minutieux, un luxe de propreté qu'on ne remarque ailleurs que dans les promenades et les quartiers privilégiés. Des tonneaux d'arrosage, circulant du matin au soir abattent la poussière et entretiennent la chaussée dans un état de fraîcheur très-agréable aux piétons; des balayeurs, espacés à des distances moyennes, veillent à la propreté de la voie et enlèvent immédiatement tout ce qui peut la compromettre.

Le service du balayage et de l'arrosage est fort dispendieux, mais le sacrifice est compensé par les résultats obtenus, car, on peut affirmer sans exagération, qu'il n'y a pas une ville, si bien administrée soit-elle, qui présente un réseau de voies publiques aussi parfaitement établies et entretenues que celles de la Principauté.

Du reste, ici, plus qu'ailleurs peut-être, la propreté est une condition nécessaire de la salubrité. Sous l'influence de l'atmosphère chaude et humide qui règne presque constamment dans notre baie, pendant l'été surtout, les odeurs se développent et imprègnent l'air ambiant d'émanations qui peuvent nuire à la santé, si leur principe est mauvais. En outre, quelle surprise désagréable, lorsque, dans nos jardins et nos promenades émaillés de fleurs, l'odorat est tout à coup saisi par une odeur équivoque ou franchement nauséabonde!

C'est pour obvier à ces inconvénients que le Gouvernement étudie sans relâche les moyens et les di-

vers procédés d'assainissement, et qu'il les réalise aussitôt que les circonstances le lui permettent.

Ainsi, les projets d'embellissement et de transformation du vallon de S^{te}-Dévote en une promenade publique, vont débiter par l'enlèvement du dépôt, qui rendait inaccessible l'entrée de cette gorge pittoresque et sauvage; en même temps on enlèvera, à la mine, certaines saillies des rochers, dont la solidité douteuse pourrait offrir quelque danger pour les promeneurs.

Mais une des questions de salubrité publique qui préoccupe le plus le Gouvernement est celle des vidanges pour la ville de Monaco.

On annonce que l'autorité serait disposée à établir plusieurs vespasiennes et water-closets publics dans promenades et sur les boulevards. Si chacun, comme cela doit être, veut en user discrètement, ces établissements seront très-utiles, aux habitants d'abord et surtout aux nombreux étrangers qui nous visitent.

Les maisons neuves de la Principauté sont bâties avec toutes les aisances et le confort des constructions modernes; elles possèdent toutes, sans exception, ce que nos ancêtres appelaient des *retraits* ou *privés*, dénomination aussi expressive que celle de *water-closet*, usitée aujourd'hui, et qui de plus avait l'avantage d'être française. Mais les anciennes maisons de Monaco manquent de cet accessoire indispensable; on y supplée par des *retraits portatifs*, ou *tinettes*, qui reçoivent toutes les immondices et les conservent dans l'intérieur de l'appartement, jusqu'à ce qu'on vienne les débarrasser, soit pour les répandre dans les champs, soit pour les jeter à la mer.

L'usage des *tinettes* offre de graves inconvénients, que l'habitude seule a pu rendre supportables, mais qui n'en sont pas moins réels et dignes d'attirer l'attention d'une administration soucieuse de tout ce qui est attentatoire à l'hygiène publique.

Ce système de vidange doit-il être conservé tel qu'il fonctionne aujourd'hui? Première question.

Quelle amélioration peut-on y introduire? seconde question.

Ces améliorations seront-elles facultatives, ou pourra-t-on être contraint de les réaliser? Troisième question.

Sur la première question, pas de doute possible. Il faut modifier le système de vidange actuellement usité; mais comme, à la rigueur, il a suffi jusqu'à ce jour, il est évident qu'il ne tombera en discrédit et en non-usage, qu'autant qu'on en présentera un autre dont les avantages seront clairement démontrés.

C'est précisément ce qu'on étudie en ce moment. On cherche la solution la plus pratique, la moins gênante, la plus économique, celle dont l'application contrariera le moins les habitudes acquises et favorisera le plus l'initiative privée.

Quant à la troisième question, lorsqu'on l'étudie dans les législations des différents peuples, on trouve que partout, et bien qu'il s'agisse d'intérêts qui nous apparaissent surtout par le côté privé, le Gouvernement possède un pouvoir souverain de réglementation.

Il n'est pas inutile d'insister sur ce point, et, par ce qui se fait ailleurs, de montrer ce qui se peut faire ici. Le sujet est important car il touche à de grands intérêts: le confortable et la salubrité des habitations: l'hygiène de la cité.

Nous y reviendrons dans notre prochain numéro.

Le Musée de Monaco.

En continuant le déblaiement de son terrain de l'avenue de la Gare, M. Giindre a trouvé des antiquités dont il a fait don au futur musée. Déjà il s'était empressé d'offrir les monnaies romaines et la bague de bronze que nous avons décrites dans notre dernier numéro.

La nouvelle trouvaille consiste en une monnaie, une lampe et un fragment de coupe de l'époque Romaine.

De la pièce de monnaie nous ne dirons rien, sinon qu'elle est très fruste et moderne.

La lampe antique (*lucerna*) était, d'ordinaire, soit en terre cuite, soit en bronze. Elle se plaçait sur un candélabre, ou était suspendue au plafond. Les musées en contiennent une variété considérable, et certaines ont une grande richesse d'ornementation. Mais la forme se rapproche toujours plus ou moins de celle d'un bateau, avec un bec percé où se plaçait la mèche, et une anse ou une poignée. Au milieu se trouvait un trou pour verser l'huile. Notre lampe, dont la conservation laisse un peu à désirer, est en terre cuite, rougeâtre, assez grossière, revêtue d'une couverte rouge que l'humidité a rongée. Elle a servi, car le bec porte des traces de calcination. La poignée, qui était pleine, est cassée; à côté de l'ouverture pour l'huile se trouve un trou destiné à recevoir la petite tige de fer servant à arranger et à régler la mèche. Cette lampe, de fabrication commune, devait servir aux usages domestiques.

Le fragment de coupe en terre cuite rouge offre un certain intérêt. Les poteries de ce genre, dites de

Samos ou d'*Arezzo*, se distinguent par la finesse de la terre et la beauté de la couleur. Souvent les cassures ont la netteté et le brillant de celles de la cire à cacheter. La couverte, d'un beau rouge, est luisante e' comme vernissée. Ce n'est pas un émail, mais le résultat, croit-on, d'une cuisson spéciale. Sur les vases on rencontre, parfois, des dessins en bas-reliefs, représentant des arabesques, des feuillages, des figures d'hommes ou d'animaux, fréquemment de lièvres; la forme des vases est toujours élégante, et le galbe d'une grande pureté. Les grecs et les romains, nos maîtres en ce point, mettaient de l'art même dans les objets servant aux usages les plus vulgaires, et quelqu'un a pu dire qu'il y avait de la poésie jusque dans la queue de leurs casseroles. Ces poteries rouges se trouvent fréquemment, en France, surtout aux endroits qui servaient de station aux légions Romaines. Beaucoup d'entre elles portent gravés le nom du fabricant. Ont-elles été fabriquées sur place? c'est probable. La difficulté des communications n'aurait guère permis l'importation de ces objets dont l'usage était si commun. Certains, cependant, prétendent qu'elles étaient envoyées de la Grande Grèce, ou de Samos. Cette île de l'Archipel qui avait vu naître Pythagore était le grand centre de l'industrie céramique, et fournissait des poteries le monde connu, de là le proverbe au sujet d'une chose inutile ou hors de saison : *C'est porter des chouïttes à Athènes ou des vases à Samos.*

Notre fragment est en belle terre rouge, sa couverte est luisante, et n'a pas souffert de l'humidité de la terre où il est resté enfoui seize à dix-sept cents ans. On peut, par ce fragment, reconstituer, en pensée, le vase entier, dont la forme était pure et gracieuse, c'était une *patina*, sorte de bol ou de tasse qui remplaçait probablement nos assiettes. Enfin, au fond intérieur, dans un petit cercle, on lit, en relief, le nom du fabricant: I. TOCCIUS F. (Julius Toccus fecit). — Ce nom se mettait au moyen d'un cachet en bronze ou en terre cuite, gravé en creux, et muni d'un anneau qui servait de poignée. On a trouvé et publié plusieurs de ces cachets et aussi un grand nombre de noms de fabricants. Nous ne savons pas si celui de Toccus est inédit.

En terminant nous indiquerons les noms des personnes qui ont fait des dons au Musée.

M. le Chevalier de Castellet, avocat général — 3 pièces de monnaies des Princes de Monaco.

M. Jean Blanchy, employé dans les bureaux du gouvernement, une monnaie du Prince Honoré III.

M^{me} la Comtesse de Vedel, un coin ou matrice en acier, provenant sans doute de l'ancien Hôtel des Monnaies. Ce coin est malheureusement très fruste, et c'est avec hésitation que nous pensons qu'il a dû servir à frapper des monnaies d'Honoré III.

M. le comte Colonna, le sculpteur éminent, dont nous avons fait connaître les principales œuvres, a promis de nous envoyer les bustes de plusieurs Souverains, modelés d'après nature.

Enfin un amateur distingué des choses artistiques et antiques, M. Wagatha, qui en a réuni une précieuse collection, a bien voulu annoncer son intention d'offrir au Musée, un certain nombre d'objets trouvés dans la Principauté, et intéressant l'histoire locale. Nous prions tous ces donateurs d'agréer l'expression de notre gratitude.

Tous les objets offerts seront exposés, provisoirement, dans une vitrine qui sera placée dans la grande salle de l'hôtel du Gouvernement.

Nous lisons dans l'*Echo des Villes d'Eaux*:

Il y a longtemps que nous n'avons rien dit de Mo-

naco. La ville d'hiver, prenant un autre aspect, est devenue station de bains de mer et son établissement de la Condamine ne laisse rien à désirer.

Peu de stations ont, comme Monaco, San-Remo et quelques autres, le double privilège de deux saisons par an. Les charmes de la cité monégasque sont toujours incomparables: l'air frais du matin, les brises du soir, les senteurs d'une végétation luxuriante, une mer qui incite constamment à l'exercice rafraîchissant de la natation, etc. etc.

Le Casino de Monte-Carlo a commencé ses concerts d'été. L'orchestre est en plein air sur la galerie extérieure qui fait suite à la salle des concerts.

Conseils généraux aux baigneurs.

L'hydrothérapie maritime est considérée par la généralité des personnes qui vont se baigner à la mer, comme une simple habitude hygiénique consacrée par l'usage. On suit la mode dans le but de faire trêve aux affaires et de détendre un peu les ressorts de l'esprit. La mode n'a jamais tort; et, quoiqu'on l'accuse souvent d'être comme les jolies femmes, soumise à des caprices, il faut avouer ici qu'elle a fait naître et qu'elle maintient depuis longtemps sous son patronage une coutume salutaire que l'influence de la médecine et des médecins eût peut-être difficilement établie.

Indiquons d'après les auteurs qui font autorité dans la matière, les règles relatives aux bains de mer, avant, pendant et après leur administration. C'est un moyen d'empêcher les accidents de se produire et de mettre les baigneurs, qui ne voudraient pas consulter un médecin, dans les moins mauvaises conditions pour pouvoir s'en passer, — jusqu'à un certain point du moins.

1° Avant le bain:

La température de l'eau de mer varie suivant l'heure de la journée; il est d'observation qu'on la trouve beaucoup plus chaude aux marées montantes, de deux à trois heures de l'après-midi, qu'elle ne l'est le même jour à basse mer, vers six heures du matin. Ce fait est facile à comprendre: la mer, en se retirant, laisse à découvert le sable de la plage, qui se trouve ainsi exposé aux vifs rayons du soleil. Le sable s'échauffe, acquiert un degré considérable de calorique, dont il se dépouille et qu'il transmet à la marée montante.

Le moment est alors favorable pour se baigner, surtout pour les personnes à faible tempérament, qui doivent toujours le faire de dix heures du matin à cinq heures du soir. La prudence recommande de se rapprocher le plus possible du temps que nous indiquons, et toujours en raison directe de l'état de force constitutionnelle du baigneur.

Une recommandation sur laquelle nous ne saurions trop insister, quoique par son évidence même elle soit tombée aujourd'hui dans le domaine public, c'est de ne baigner les enfants qu'après le premier déjeuner. Sans cette condition, disent les médecins balnéaires, ils réagissent mal et éprouvent de la répugnance à se plonger dans l'eau. Les grandes personnes qui ne sont pas sûres de leur digestion doivent s'immerger à jeun. On pourrait indiquer ainsi la règle à suivre dans cette circonstance: accorder aux enfants qui ont déjeuné deux heures de digestion, et aux adultes quatre heures avant d'aller à la mer. Il est indispensable encore que le corps ne soit ni trop échauffé, ni trop refroidi, et conserve une sensation générale de chaleur nécessaire à l'énergie vitale, pour établir la force de réaction qui doit contrebalancer le saisissement qu'on éprouve en se plongeant dans l'eau froide.

2° Pendant:

Voilà les précautions indiquées. J'aime à croire, pour l'intérêt bien entendu des baigneurs, qu'elles seront suivies avec ponctualité. Il faut maintenant prendre son bain.

La façon d'entrer dans la mer est complètement soumise à l'arbitraire; on la considère comme une chose banale qu'aucune règle ne doit diriger, si ce n'est celle du caprice ou de la volonté. Tel n'est pas l'avis de l'expérience. Si l'on se baigne progressivement et lentement, on éprouve, lorsque l'eau monte au creux de l'estomac, une gêne considérable de la respiration, bientôt suivie d'un sentiment de malaise spasmodique, convulsif, et l'on s'expose, en laissant

le corps en contact avec deux milieux si différents, l'air et l'eau, à des maux de tête pendant et après le bain. On évite ces inconvénients par une immersion rapide, complète, qui soumet presque en même temps toutes les parties du corps à l'action de l'eau de mer, et amène un phénomène physiologique salutaire et que l'on cherche à produire: le refoulement des fluides de la périphérie vers le centre.

Dans l'eau l'immobilité peut être nuisible: il faut nager ou du moins agir, car l'exercice contribue puissamment à l'action bienfaisante de l'eau.

Quelle durée le bain doit-il avoir? Il est difficile de la déterminer d'avance et d'une manière précise, car elle dépend du degré de température de l'atmosphère, de l'énergie et de la force plus ou moins prononcée de chaque individu. Le seul conseil que l'on puisse, à cet égard, donner aux adultes, c'est de sortir de l'eau après un premier frisson. Par lui, l'organisme nous averti qu'il a cédé à la puissance ambiante tout ce qu'il pouvait de ses forces réactionnelles. Mais sans indiquer rien de fixe, on peut pourtant établir une règle générale, ainsi formulée: la moyenne de la durée du bain doit être, pour les enfants, de deux à cinq minutes, et ne pas dépasser six à huit; pour les adolescents, de cinq à dix minutes; pour les personnes en bonne santé et qui ont atteint l'âge viril, de cinq à quinze minutes, ne jamais dépasser le quart d'heure.

Doit-on prendre plusieurs bains par jour et suivre le fâcheux exemple des malades des Pyrénées ou d'ailleurs, qui avec le désir d'accélérer la besogne et de mettre leur temps à profit se saturent de bains et se gorgent d'eau chaude? Après deux bains, à quelques exceptions près, c'est une coutume préjudiciable; car, si l'on diminue le temps que l'on se propose de passer à une station, on n'augmente pas les bénéfices de la santé. C'est donc de l'économie mal entendue, et qui me rappelle l'histoire de ce paysan apportant pour sa femme malade une médecine dont cette dernière, passée de vie à trépas, n'avait plus besoin, et qui l'avalait sous le fallacieux prétexte qu'il ne fallait rien laisser perdre quand on le pouvait.

3° Après:

A la sortie du bain, il faut s'essuyer immédiatement, avec des linges secs et non chauffés, se vêtir vite, faire de l'exercice en plein air ou chez soi, si le temps est mauvais, et avaler, une heure après un verre de Madère, de Malaga ou de Xérès; on amène ainsi la réaction, c'est-à-dire le réchauffement du corps, avec les seules ressources de son énergie vitale.

(Avenir d'Arcachon.)

D^r ED. DURAND.

CHRONIQUE DU LITTORAL.

La Ciotat. — Un événement inexplicable a eu lieu, hier dans un des wagons du train venant de Marseille et arrivant à Nice à 4 heures. Un peu avant d'arriver à la station de la Ciotat, des cris s'étant fait entendre dans un des compartiments, les voyageurs s'empressèrent de l'ouvrir aussitôt après l'arrêt du train.

Un homme était étendu mort; un autre se tenait debout paraissant ne pouvoir se soutenir. On fit descendre ce dernier, qui tomba affaissé immédiatement, et prêt à rendre le dernier soupir.

Ces deux voyageurs n'étaient pas partis de la même station.

Voici ce que nous lisons, à ce propos, dans le *Petit Marseillais* d'hier:

L'autopsie de M. Jean Rozès-Salles, le jeune homme qui a été découvert mort dans un wagon à La Ciotat, a eu lieu hier. Les médecins, dans l'intérêt de la justice, gardent le secret de cette opération.

L'enquête continue, et notre correspondant croit savoir que le compagnon de route de la victime, se disant le nommé Edouard de Bouyn, a subi, à l'hôpital, dans la matinée, un long et minutieux interrogatoire. Cet individu, qui a recouvré tous ses sens, ne peut guère fournir que des renseignements assez vagues sur son identité.

L'argent, la montre de M. Jean Rozès-Salles, que l'on a trouvés dans sa valise semblent l'accuser ainsi

que les flacons actuellement soumis à l'analyse. Une hachette donne aussi matière à suspiscion, ainsi que des tubes en caoutchouc.

On se demande si ces tubes n'auraient pas servi à administrer du poison par inhalation et alors quel serait ce poison assez rapide pour opérer un effet complet pendant la faible distance qui sépare en chemin de fer Cassis de La Ciotat ? car il est tout à fait établi que le survivant, qui prétend être venu à La Ciotat pour essayer de s'y faire employer comme mécanicien, est monté à Cassis.

On a recueilli en tous cas à Toulon un des tubes brisés dans un coin du compartiment de 2^{me} classe. Usage en a donc été fait pendant le court voyage.

Espérons que la justice ne tardera pas à faire connaître le dernier mot de la terrible énigme qui lui est posée.

Cannes. — La jeunesse de Cannes, disent les *Echos*, a célébré, cette année, la fête de St-Cassien avec son entrain habituel.

Samedi soir la fête a été annoncée par des salves d'artillerie et un immense feu de joie allumé sur le bord de la mer. Immédiatement après a eu lieu une grande farandole mauresque, conduite par des musiciens d'élite, traversant les rues de la ville.

Le lendemain dimanche a eu lieu un grand bal de jour et de nuit sur le plateau de St-Cassien, avec illumination à giorno, dîners sur l'herbe, et farandole à la tombée de la nuit.

Hier lundi grand bal sur les Allées à Cannes, avec illumination à giorno.

Vallauris. — Demain mercredi 26 et jours suivants, doit avoir lieu à Vallauris la fête patronale de Sainte-Anne.

Encore une fête qui promet beaucoup, si nous en croyons les affiches-programmes.

Nice. — La Société d'Agriculture d'Horticulture et d'Acclimatation de Nice et des Alpes-Maritimes prévient MM. les viticulteurs que le phylloxera Vastatrix a fait son apparition dans le département des Alpes-Maritimes ; sa présence a été authentiquement reconnue par les membres de la Commission :

1° Dans un vignoble du quartier de la Boca, commune de Cannes.

2° Dans trois vignobles de la commune de Cagnes.

3° Dans une vignoble de la commune de Nice, quartier de Rimier.

Comme il est dans les habitudes de cet insecte de rayonner autour de ses points d'attaques et que quelquefois même le Phylloxera ailé est transporté assez loin par les vents l'on ne saurait trop vivement inviter les propriétaires à surveiller leurs vignobles.

L'on reconnaît l'apparition du fléau à une teinte d'abord d'un vert plus clair, puis jaune et parfois un peu rougeâtre des feuilles, à l'étiollement de la vigne, au rabougrissement progressif de ses vrilles, sarments et bourgeons.

MM. les propriétaires qui croiraient reconnaître chez eux la présence du fléau, sont priés d'en donner connaissance au siège de la Société d'Agriculture, avenue de la Gare, 23, afin que la Commission du Phylloxera puisse aller visiter leurs propriétés et s'assurer de la nature du mal.

— Le Skating fait décidément fureur, dit le *Phare*. Outre le Skating-Rink déjà installé à Saint-Philippe, et le Skating-Rink en construction dans le jardin du Cercle de la Méditerranée, on nous informe que nous aurons, cet hiver, un troisième établissement de patinage artificiel. L'architecte Chevalier est chargé de le créer dans une propriété du quartier de Carabacel.

Puisse l'engouement du patin-à-roulettes avoir plus de durée que n'en a eu celui du vélocipède !

— Depuis quelque temps, il s'exhale, dans plusieurs quartiers de la ville pourvus de jardins, un parfum qui force les plus indifférents à lever la tête. C'est que nous sommes dans la saison d'été, et que les *ailanthes*, que l'on désigne communément, mais à tort, sous le nom de *verniss du Japon*, fleurissent à cette époque. Les *ailanthes* appartiennent à la famille des xentoxylées.

L'odeur pénétrante qui émane de leurs grappes a une analogie avec celle du sureau.

Il y a peu d'années que l'ailanthe est acclimaté parmi nous et que l'on en tire parti pour l'agrément de nos promenades publiques.

Ce n'est pas cet arbre qui produit le suc résineux appelé vernis du Japon, c'est un autre qui a beaucoup d'analogie avec lui ; il appartient à la famille des anacardiées et porte le nom scientifique de *rhus vernix*, justement à cause de sa principale propriété.

Beaulieu. — Vendredi matin, l'administration des pompes funèbres a fait procéder à l'exhumation de Victor Dorel, le jeune homme qui s'est suicidé, le 14 courant, entre Beaulieu et Saint-Jean. Le beau-frère de la victime, qui appartient à une honorable famille de Perpignan, a assisté à cette douloureuse formalité.

On s'entretient beaucoup dans le public des causes du suicide dont il s'agit, suicide entouré de telles circonstances que l'on est presque tenté de croire à un assassinat. Nous ne pouvons nous faire l'écho de tous les bruits qui circulent à cet égard. Nous savons que le parquet se livre à une enquête sérieuse ; c'est assez pour nous rassurer sur les suites que comporte cette affaire.

(Phare du Littoral)

LETTRES PARISIENNES.

(Correspondance particulière du Journal de Monaco).

Le monde ne s'occupe plus, en ce moment, entre la fermeture d'une malle et la consultation de l'*Indicateur des chemins de fer*, que de mariages. Dans le faubourg Saint-Germain c'est le mariage du marquis de Virieu avec M^{lle} Nast, du prince Alphonse de Chimay avec M^{lle} Lejeune. Le prince qui appartient à la branche cadette de la maison de Chimay est un sportman émérite à la fois très apprécié sur le turf et dans les salons de Paris. Il est le frère de la belle comtesse Eugène de Mercy-Argeuteau dont le nom revient si souvent dans le compte-rendu des fêtes aristocratiques et qui, à l'exemple de sa feuie mère élève de Chopin, est une pianiste de premier ordre, et de la princesse Suzanne Czartoryska qui a fixé sa résidence dans ses domaines de Galicie.

M^{lle} Lejeune apporte huit cents mille livres de rente à son mari. L'hôtel de sa mère est un des plus beaux de la rue du Bac. La tenue des écuries et la correction toute anglaise des équipages de M^{me} Lejeune sont célèbres dans le Paris hippique.

Le mariage à sensation sera célébré à la campagne dans le courant du mois de septembre.

La colonie Américaine, elle, s'occupe fort également d'un mariage qui fera quelque bruit dans le monde officiel, celui de M^{lle} Willing avec le général de Cissey, ministre de la guerre. Le général est veuf depuis longtemps déjà de M^{lle} Rigodit qui lui a laissé deux enfants. Il appartient à une vieille famille de la noblesse de Bretagne. M^{lle} Willing est une des plus jolies personnes de la société américaine. Sa famille a compté parmi ses alliés le général Lee.

Cette sympathique union promet de belles fêtes pour cet hiver à l'hôtel du ministre de la guerre et les jeunes épauettes de l'armée se réjouissent fort du changement qu'apporte, à sa situation, le général de Cissey.

La présidence et le ministère des affaires étrangè-

res sont les seules maisons qui se mettent en frais, pour le moment, d'hospitalité mondaine. Les dîners s'y succèdent plus succulents les uns que les autres. Tout le corps diplomatique s'est inscrit chez le duc Decazes à l'occasion de son élévation au grade de grand-officier de la Légion-d'Honneur. Le maréchal de Mac-Mahon a écrit une lettre fort flatteuse au distingué ministre à ce propos. La duchesse Decazes s'apprête à aller prendre les bains de mer, avec ses enfants, en Bretagne.

L'exposition des envois de Rome attire, au palais des Beaux-Arts, les rares amateurs restés à Paris, en cette saison caniculaire. L'exposition est, en total, assez faible. La sculpture la relève un peu avec la *Tentation d'Eve* par M. Injalbert et la *Velleda* de M. Marqueste. On remarque beaucoup, dans le groupe de M. Injalbert, une innovation renouvelée des *Loges* de Raphaël : le démon représenté par un être femme jusqu'à la ceinture et reptile par en bas.

La peinture offre un certain nombre de toiles qui ont l'air d'avoir été empruntées au salon des refusés. Une certaine *Femme de Loth changée en statue de sel* obtient, dans le genre gai, un joli succès à l'exposition.

Les bains de mer bénéficient du dépeuplement de Paris pour cause de chaleur. La foule afflue sur toutes les plages de la côte Normande, Dieppe, Trouville sont déjà inabordables, tellement l'affluence des baigneurs a fait élever le prix des loyers : que sera-t-ce lorsque viendront les courses de Deauville qui ont remplacé, pour le monde élégant de l'Europe, quarante fameuses courses de Bade ? La semaine des courses de Deauville est de rigueur pour tout homme de haute vie l'été, comme le tir aux pigeons à Monaco l'hiver.

Les déplacements à l'exposition de Philadelphie commencent aussi à être à la mode. Tous les beaux hôtels du quartier avoisinant l'Arc-de-Triomphe sont désertés pour cause de Philadelphie. Dans les clubs on organise des parties en nombre pour se rendre en Amérique. Tout un groupe de brillants gentlemen a quitté, dans ce but, Paris, cette semaine.

Les théâtres sont dans un calme plat justifié par l'état de l'atmosphère. Les représentations ne sont que des excitations à l'apoplexie et le moindre petit brin d'herbe, au grand air le soir, semble meilleur que les plus belle forêts de M. Cambon et C^o. La santé de M^{lle} Croizette qui donnait les plus sérieuses inquiétudes est en voie de rétablissement. La remarquable comédienne est installée dans une villa à Billancourt et compte, à l'automne, de rentrer à la Comédie Française. M^{lle} Pierson est aux bains de mer de Pourville non loin de Puy où se trouvent M. Alexandre Dumas ainsi que M^{me} Carvalho. On dit qu'il y a rôle sous roche pour elle dans une pièce que termine l'auteur de *l'Etrangère*.

Paris s'en va. Les acteurs font comme les spectateurs, ils émigrent. C'est la saison des doublures à la scène et dans la salle.

L'Administrateur-Gérant : A. DALBERA.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 17 au 23 Juillet 1876.

GOLFE JUAN. b. le Var, id. c. Robini, sable.
 ID. b. St-Ange, id. c. Fornero, id.
 ID. b. l'Indus, id. c. Fochon, id.
 ID. b. Joseph et Marie, id. c. Gasparini, id.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE.

Juillet	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de tempér. (haut de l'Observ. 65 m au-dessus du niveau de la mer).			TEMPÉRATURE DE L'AIR				TEMPÉRATURE moyenne de la mer	HUMIDITÉ RELATIVE moyenne en centièmes	VENTS	ETAT DE L'ATMOSPHERE
	10 h. du matin	4 h. du soir	10 h. du soir	6 h. 12 h.	4 h. 10 h.	avant midi	après midi				
17	758.5	757.4	757.2	22.5	26.5	26.4	24.5	23.0	0.57	Calme	couvert noir tout le jour.
18	757.8	756.0	755.9	22.4	26.4	27.0	24.0	23.2	0.54	Ouest très faible	couvert légèrement.
19	753.4	751.2	751.1	22.5	25.1	25.0	24.4	22.5	0.52	Sud-Est, id.	Beau.
20	752.9	752.4	753.4	22.0	27.2	28.5	25.5	23.5	0.50	Ouest faible	Beau.
21	751.1	754.7	755.1	23.2	27.1	27.5	24.0	23.0	0.60	Calme	Beau.
22	756.5	756.0	756.6	22.0	26.9	27.0	23.9	23.0	0.57	Id.	Beau, quelques nuages.
23	757.4	757.1	757.3	22.9	26.2	26.5	24.2	22.5	0.62	Id.	beau.

Observations : Maxima du 17 au 23 : 29. — Minima : 21.3.

GOLFE JUAN. b. *St-Antoine*, id. c. Trucchi, sable.
 ID. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id.
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Grisole, id.
 ST-TROPEZ. b. *St-Joseph*, id. c. Mortedo, vin et bois.
 MARSEILLE. cutter, *St-Joseph*, id. c. Palmaro, div.
 GOLFE EZA. b. *St-Michel*, français, c. Isoard, galés.
 MARSEILLE. balancelle, *Conception*, id. c. Sagold, div.
 GOLFE JUAN. b. *l'Indus*, id. c. Fochon, sable.
 NICE. yacht, *Le Roitelet*, anglais, c. Warrich, s. l.
 ID. id. *la Flamme*, français, c. Gastaldy, id.
 GOLFE JUAN. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, sable.

Départs du 17 au 23 Juillet 1876.

VILLEFRANCHE. b. *St-Michel*, français, c. Isoard, sur lest.
 ID. b. *l'Assomption*, id. c. Audibert, id.
 GOLFE JUAN. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Grisole, id.
 ID. b. *l'Indus*, id. c. Fochon, id.
 ID. b. *Joseph et Marie*, id. c. Gasparini, id.
 VILLEFRANCHE. b. *St-Antoine*, id. c. Trucchi, id.
 GOLFE JUAN. b. *le Var*, id. c. Bobini, id.
 ID. b. *St-Ange*, id. c. Fornero, id.
 ID. b. *Volonté de Dieu*, id. c. Grisole, id.
 ID. b. *Joseph et Marie*, id. c. Gasparini, id.
 RIO DI MARINA. trois mâts, *Caduceus*, anglais, c. Richard Bell, id.
 MENTON. cutter, *St-Joseph*, id. c. Palmaro, div.
 TRIESTE. balancelle, *Conception*, id. c. Sagold, id.
 NICE. yacht, *le Roitelet*, anglais, c. Warrich, s. l.
 ID. id. *la Flamme*, français, c. Gastaldy, id.

Au 1^{er} octobre prochain,

A Louer : cinq Chambres avec Terrasse
 (Trois au Midi et deux au Nord).
 Maison de Millo, rue des Briques.
 S'adresser à M. Charles Médecin, dit Carlin.



LE LAIT SEUL CONVIENT COMME ALIMENT DES NOUVEAUX-NÉS
 LE LAIT CONCENTRÉ ANGLO-SUISSE
 Marque : LAITIÈRE.

Est du lait véritable des Alpes Suisses. Il est précieux pour les malades, les familles, les voyageurs, les émigrants et la marine. Se vend chez CROESI, épicier à la Condamine.

UNE DAME de Londres, bien recommandée, donne des leçons d'Anglais et d'Allemand trois fois par semaine. Prix modérés. — S'adresser au bureau du journal.

GRAND DÉPÔT
 de
VINS FINS DE CHAMPAGNE

de la maison Charles RIVART, de Reims.

Vente en gros et en détail, à prix de facture, chez M. VIGUIER, grande maison Nave, à la Condamine.

A VENDRE OU A LOUER
 près du Casino



Très richement meublée

Vue magnifique dominant le plateau de Monte Carlo, S'adresser à la villa, avenue St-Michel.

G^d HOTEL DES BAINS à MONACO

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjoindre, comme annexe, l'ancien HÔTEL DU LOUVRE qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.

Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, café, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension, avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

HORAIRE DE LA MARCHÉ DES TRAINS À PARTIR DU 22 MAI 1876. — SERVICE D'ÉTÉ.

Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÈNES.

distance kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	471	473	477	481	479	501	487
	1 ^{re} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.		mixt.	mixt.	mixt.	dir.	mixt.	mixt.	mixt.
240	29 55	22 15	16 25	Marseille			mat.	mat.	mat.	soir	soir
173	21 30	16 »	11 70	Toulon	mat.	mat.	6 40	9 50	10 02		3 04
47	5 75	4 30	3 15	Cannes	7 05	9 06	11 29	1 38	3 04		7 20
16	1 95	1 45	1 10	Nice	8 04	10 03	12 26	2 30	4 02		8 17
11	1 35	» 95	» 75	Nice } arrivée	8 16		12 43	2 45	4 36	6 »	8 42
9	1 10	» 80	» 60	Nice } départ	8 30		1 »	2 57	4 47	6 11	8 53
7	» 85	» 65	» 45	Villefranche-sur-Mer	8 37		1 07	» 54	6 18	9 »	»
2	» 70	» 55	» 35	Beaulieu	8 45		1 19	» 53	6 26	9 09	»
10	1 20	» 90	» 65	Eze	9 05		1 40	3 22	5 20	6 43	9 29
19	2 45	1 85	1 30	Monaco	9 10		1 46	3 28	5 26	6 49	9 29
173	19 15	13 55	9 65	Monte Carlo	9 35		2 15	3 49	5 50	7 07	9 47
				Menton	11 45		4 07	5 58	7 40	soir	soir
				Vintimille heure de Rome	6 05		10 20	10 50	8 16		
				Gènes			soir	soir	soir		

Ligne de GÈNES à MONACO et à MARSEILLE.

distance kilom.	1 ^{re} cl.	2 ^{me} cl.	3 ^{me} cl.	STATIONS	478	500	482	486	488	492	494	498
					omn.	mixt.	mixt.	mixt.	dir.	mixt.	mixt.	mixt.
173	19 15	13 55	9 65	Gènes, h. de Rome, dép.		mat.			7 05		1 05	4 15
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille, h. de Paris		7 »		mat.	12 15	soir	7 05	10 20
10	1 20	» 90	» 65	Menton		7 25		11 04	12 40	4 20	7 30	10 44
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo		7 48		11 24	12 58	4 41	7 50	11 06
7	» 85	» 65	» 45	Monaco		8 »		11 31	1 04	4 48	7 58	11 14
9	1 10	» 80	» 60	Eze		8 13		11 44	1 18	5 04	8 11	
11	1 35	» 95	» 75	Beaulieu		8 21		11 52		5 12	8 19	
16	1 95	1 45	1 10	Villefranche-sur-Mer		8 29		12 06	1 31	5 20	8 27	11 38
47	5 75	4 30	3 15	Nice		8 42	mat.	12 19	1 44	5 33	8 40	11 51
173	21 30	16 »	11 70	Nice } arrivée		6 08		10 04	12 35	2 08	5 55	9 06
240	29 55	22 15	16 25	Nice } départ		7 19		11 16	1 48	3 11	6 53	10 02
				Cannes		12 04		3 44	7 40	7 29		
				Toulon		2 22		5 57	9 45	9 05		
				Marseille				soir	mat.	soir	soir	soir

35 minutes de Nice

MONACO — MONTE CARLO

20 minutes de Menton

La Principauté de Monaco, située sur le versant méridional des Alpes-Maritimes, est complètement abritée des vents du Nord.

L'hiver, sa température, comme celle de Nice et de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une

corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve la végétation des tropiques, la poésie des grands sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe ce calme et riant tableau.

Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel.

En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les mêmes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin : théâtre-concerts, fêtes vénitienes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximum de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.